



LODI FRANCIS/SPA

**Le 1<sup>er</sup> décembre, au lendemain des inondations, les habitants de Sigean (Aude) qui avaient été évacués, découvrent l'ampleur des dégâts.**

Les récentes inondations qui ont affecté le Midi ont rappelé à quel point la France est exposée à ce risque. Mais sa fragilité n'est pas une fatalité. **Revue des mesures urgentes à généraliser pour limiter les dégâts humains et matériels.**

# Inondations

## La France peut se protéger !

PAR **VÉRONIQUE BADETS**

**L**E BILAN DES INONDATIONS qui ont frappé la France en 2014, de la Bretagne au Midi est lourd : 24 morts et au moins 1,6 milliard d'euros de dégâts matériels. Une année exceptionnelle ? « La fréquence de fortes pluies dans le Sud a surpris, explique Stéphanie Bidault,

du Centre européen de prévention des risques d'inondation. En revanche, le fait que l'ensemble du pays, avec ses nombreux fleuves, rivières et rivages maritimes, soit aussi vulnérable aux inondations ne devrait pas nous étonner. » Selon une étude réalisée en 2011, un Français sur quatre vit dans un territoire exposé à ce risque. Mais trop peu en ont conscience et savent quels comportements adopter

en cas de crise. D'où des imprudences parfois mortelles, comme celle commise dans le Var fin novembre par cette maman qui, malgré des pluies diluviennes, a pris sa voiture pour aller chercher sa fille à l'école. Au retour, toutes deux ont été emportées par le courant...

### Apprendre à vivre avec le risque

« Il y a encore de gros progrès à faire en France pour développer une "culture du risque". Le but est d'apprendre à vivre avec les inondations, plutôt que les considérer comme une fatalité face à laquelle on serait impuissant », estime Stéphanie Bidault. Une des premières étapes consiste à installer des repères de crues pour garder une mémoire précise des inondations. Ces petites plaques apposées sur les bâtiments permettent de visualiser le niveau d'eau atteint par une crue remarquable. Ces éléments d'information sont jugés si importants par l'État que les communes devront les installer si elles veulent bénéficier du Fonds de prévention des risques naturels (dit « Fonds Barnier »). Dans le bassin de la Meuse, plusieurs communes qui se savent vulnérables vont bien plus loin dans la « culture du risque ». Tous les ans depuis 2006,

avec l'aide de l'armée, habitants, élus et pompiers y font des exercices « grandeur nature » qui permettent d'apprendre les gestes et actions à exécuter face aux inondations.

### Rendre les logements moins vulnérables

Autre chantier qui permettrait en France de limiter le coût humain et financier des inondations : adapter les logements situés dans les zones les plus exposées. « Une maison avec des cloisons en Placoplâtre, du parquet et des prises situées près du sol sera beaucoup plus longue à remettre en service que celle qui a des murs de briques, un système électrique relevé et du carrelage », explique Freddy Vinet, professeur de géographie et spécialiste des inondations à l'université de Montpellier III. « Dans toutes les maisons de plain-pied situées en zone inondable, une pièce à l'étage devrait au moins être aménagée pour

servir de refuge », souligne-t-il. Dans le Gard, 35 communes du bassin versant des Gardons ont ainsi mis en place le programme Alabri : il aide les particuliers, après un sinistre survenu dans leur maison, à réaliser ces aménagements (et d'autres), qui leur permettraient d'être moins vulnérables en cas d'inondations.

### Maîtriser l'urbanisation

Le meilleur moyen de protéger les populations est encore d'éviter leur installation en zone inondable, via la maîtrise de l'urbanisation des territoires. Pour cela, depuis les années 1990, les communes peuvent se doter de Plans de prévention de risques inondation (PPRI). Ces documents, élaborés avec les services de l'État, permettent de déterminer les zones peu, pas ou très inondables... Et de délivrer, en fonction, des permis de construire. « Certains maires sont hostiles à ces plans, qu'ils

considèrent seulement comme des contraintes freinant leur développement, constate Roland Nussbaum, responsable de la Mission risques naturels, qui travaille pour les sociétés d'assurances. Alors que pour nous, assureurs, ils sont précieux car ils permettent de limiter les dégâts. » Heureusement, les mentalités changent, et les élus sont de moins en moins réticents à adopter des PPRI. Cette évolution est en partie due à la prise de conscience des risques judiciaires auxquels ils s'exposent en cas d'inondations dramatiques. Notamment depuis la tempête Xynthia, qui a causé la mort de 29 personnes sur le littoral vendéen et charentais en février 2010. Hasard de l'actualité : c'est le 12 décembre que sera rendu le jugement concernant le procès de René Marratier, l'ancien maire de La Faute-sur-Mer (Vendée). Ce dernier risque quatre ans de prison dont trois ferme... ●

## URGENCE CHRÉTIENS D'IRAK



**32 € POUR HABILLER UN ENFANT CET HIVER**  
(PRISE EN CHARGE DE 625 ENFANTS SOIT 20 000 EUROS)

**1 250 € POUR LOGER UNE FAMILLE**  
(PRISE EN CHARGE DE 80 FAMILLES SOIT 100 000 EUROS)

**PRÉSENTE EN IRAK DEPUIS 2002, LA FONDATION RAOUL FOLLEREAU A ÉTÉ APPELÉE À L'AIDE PAR MGR SAKO, PATRIARCHE DES CHALDÉENS. MICHEL RÉCIPON, PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE S'EST RENDU AU KURDISTAN OÙ DES MILLIERS DE RÉFUGIÉS EN PLEIN DÉNUEMENT ATTENDENT UN GESTE DE NOTRE PART.**

**POUR FAIRE UN DON**  
[WWW.RAOUL-FOLLEREAU.ORG](http://WWW.RAOUL-FOLLEREAU.ORG)  
31 RUE DE DANTZIG 75015 PARIS

Fondation **RAOUL FOLLEREAU**  
Vous pouvez faire tellement de bien avec quelques euros.